



"Chassenon n'est pas à vendre" : c'est ce que déclare à FR3, Mme Stéphanie Garcia, conseillère départementale de la Charente, le 14 juillet dernier. Voilà de quoi rassurer ceux qui craignaient le pire. De fait, depuis le 3 juillet et jusqu'au 28 août, le site est ouvert tous les jours par le Département et un effort est fait pour le présenter sous son meilleur jour. Venez donc découvrir les quelques nouveautés de la visite, la nouvelle maquette des thermes (*vision sur deux niveaux des thermes*) réalisée par Marc Balan pour les Amis de Chassenon et les fouilles archéologiques en cours (du mercredi au samedi à 11h). Votre visite ne fera que conforter l'avenir du site qui est encore en jeu.

La conseillère départementale a également annoncé le lancement d'un appel d'offres courant juillet pour conclure un marché de gestion du site de Chassenon à compter de 2017, avec une collectivité ou une entreprise.

Depuis plusieurs mois, les Amis de Chassenon tentent de promouvoir une gestion du site par la Communauté de Communes, qui aurait l'avantage de la proximité et offrirait une plus grande stabilité qu'une entreprise privée. On pourrait, par exemple, mobiliser avec les moyens financiers accordés par le Département, l'Office de Tourisme (accueil sur le site), le Pays d'Art et d'Histoire (médiation culturelle). Sans assurer la gestion du site, les Amis de Chassenon pourraient également intervenir dans l'animation. Mais cela suppose une volonté partagée par tous les partenaires et sa traduction dans une bonne coordination et une coopération efficace avec le Département, qui reste propriétaire du site...

Pour en savoir plus : www.amis-chassenon.org